

Note d'information

Saint-Denis, le 14 Mars 2013

Appel à contributions adressé aux professionnels de l'accompagnement des personnes âgées

Dans le cadre de son programme de travail 2013, l'Anesm prépare une recommandation de bonnes pratiques professionnelles relative au repérage et à l'accompagnement des situations de souffrance psychique et la prévention du passage à l'acte suicidaire des personnes âgées accompagnées par des services d'aide et de soins à domicile ou par des professionnels d'établissement d'hébergement.

Cette recommandation aura pour objectifs d'aider :

- au repérage des situations de souffrance psychique des personnes âgées accueillies en établissement ou aidées au domicile ;
- à la prévention du passage à l'acte suicidaire ;
- à la coordination des professionnels intervenants pour une prise en charge et un accompagnement interdisciplinaire de la personne en situation de souffrance psychique.

L'Agence appelle les responsables et professionnels des établissements et services accueillant les personnes âgées, ainsi que ceux des services à domicile à faire part :

- des modalités de leurs pratiques professionnelles et, le cas échéant, de la mise en place de dispositifs innovants non seulement dans le repérage des situations de fragilité psychologique et dans la prévention du passage à l'acte suicidaire, mais aussi dans le soutien apporté aux professionnels du secteur ;
- des outils de repérage existants utilisés ;
- des résultats obtenus, des difficultés observées.

Merci d'envoyer vos contributions au plus tard le **15 avril 2013** sous le format que vous souhaitez (**documents Word, PDF, Powerpoint**) par mail, à l'adresse suivante : louise.pinard@sante.gouv.fr

L'analyse des données recueillies permettra d'élaborer les documents d'appui et de finaliser la lettre de cadrage de la recommandation.

Rendez-vous sur le site de l'Anesm pour en savoir plus :

www.anesm.sante.gouv.fr

Contact :
Yaba Bouesse
Chargée de communication
yaba.bouesse@sante.gouv.fr
01 48 13 91 15